

## Interventions

### Intervention de M. Hervé MAUREY

Monsieur l'ambassadeur,  
Monsieur le président du groupe d'amitié Ukraine-France,  
Mes chers collègues ukrainiens et français,  
Mesdames, Messieurs

Je suis particulièrement heureux de vous accueillir aujourd'hui pour ce colloque célébrant les 25 ans de relations diplomatiques entre l'Ukraine et la France que l'ambassade d'Ukraine à Paris a souhaité organiser et que le groupe d'amitié du Sénat a naturellement parrainé.

Les liens diplomatiques entre nos deux pays sont anciens.

Je ne peux manquer de rappeler la grande délégation diplomatique française qui, en 1048, a traversé l'Europe afin de solliciter la main d'Anne de Kiev pour le futur roi Henri I<sup>er</sup>.

Ce mariage eut finalement lieu trois ans plus tard, augurant ainsi favorablement des relations qu'ont nouées aujourd'hui nos deux États.

Pour avoir, au cours d'un de mes trois déplacements en Ukraine, visiter la ville d'Odessa, chère à mon homologue Oleksiy Goncharenko, je peux également témoigner des liens historiques et culturels qui lient encore cette ville à la France.

Plus près de nous, je n'oublie pas que la France a tôt fait de reconnaître le choix exprimé par les Ukrainiens en décembre 1991 de constituer un Etat indépendant, au moment de l'éclatement de l'Union soviétique.

Cette détermination s'est traduite par la reconnaissance de la souveraineté de l'Ukraine, concrétisée par la visite dès janvier 1992 du ministre des affaires étrangères à Kiev, M. Roland Dumas, ouvrant ainsi la voie à l'ouverture de nos ambassades respectives. Ce rapprochement s'est confirmé avec la signature en juin suivant du traité d'entente et de coopération entre l'Ukraine et la France.

Depuis 25 ans, ces relations diplomatiques se sont maintenues et même intensifiées, quelles que soient les évolutions politiques de l'Ukraine.

Après les évènements de la place Maïdan qui ont été particulièrement suivis par l'opinion française, la visite de M. Laurent Fabius, alors ministre des affaires étrangères, dès le mois de février 2014 à Kiev, témoigne de l'intérêt toujours vif de notre pays pour l'Ukraine.

Dans les épreuves politiques comme économiques, je le crois, la France n'oublie pas l'Ukraine.

Ce colloque pourra nous convaincre que les relations entre nos deux nations ne sont pas exclusivement diplomatiques. La qualité des intervenants, que je remercie d'avoir accepté l'invitation à participer, prouve la diversification de nos relations bilatérales. La dimension politique a prévalu ces dernières années, l'actualité internationale nous y obligeant, mais elle ne doit pas occulter les relations économiques et culturelles qui se sont tissées et que l'avenir fera fructifier.

Sous la pression des événements, le dialogue entre nos deux pays s'est approfondi ces dernières années.

C'est logiquement que de concert avec l'Allemagne, la France a proposé son aide dans le cadre du « format Normandie » pour aboutir aux accords de Minsk II conclus le 12 février 2015.

Les autorités françaises prêtent une attention particulière à leur suivi et encouragent leur mise en œuvre.

En visite à Moscou quelques jours après leur conclusion, le Président du Sénat, M. Gérard Larcher, n'a pas hésité à rappeler, à la tribune du Conseil de la Fédération, la nécessité d'un cessez-le-feu complet et du respect intégral de ces accords.

La position de la France a trouvé une expression parlementaire que le Président du Sénat a souhaité développer. Il m'a d'ailleurs chargé en avril 2015 de porter en son nom un message au Président de la Rada ukrainienne afin de lui proposer l'expertise du Sénat pour partager les expériences parlementaires en matière de décentralisation.

Je suis, comme lui, convaincu que le traitement de cette question sera une des conditions de la réussite de l'application des accords de Minsk. Les rencontres interparlementaires et l'accueil de plusieurs délégations ukrainiennes en France qui s'en sont suivi ont attesté de l'intérêt suscité par cette méthode, ce dont je me réjouis.

Je n'ignore pas les interrogations que peuvent susciter en Ukraine les débats au sein du Parlement français autour de la situation ukrainienne et des sanctions relatives à la Russie.

Il doit cependant être tenu pour sûr que la position de la France est constante : dans la déclaration conjointe entre les présidents Hollande et Porochenko du 22 avril 2015, « *la France a réitéré son soutien à l'intégrité territoriale et à la souveraineté de l'Ukraine dans ses frontières internationalement reconnues* ».

En ce qui me concerne, je me suis rendu en juin 2015 avec une délégation du groupe d'amitié en Ukraine où nous nous sommes symboliquement rendus à Marioupol, ce que peu de parlementaires d'autres pays ont fait.

L'année 2017 ouvre un cycle électoral pour la France avec une conjonction relativement inédite de l'élection présidentielle, des élections législatives puis sénatoriales en l'espace de quatre mois.

Une délégation du groupe d'amitié se rendra au printemps en Ukraine afin de rencontrer nos interlocuteurs politiques, économiques et culturels sur place.

Je compte sur votre soutien, Monsieur l'ambassadeur, pour que nous puissions avoir des rencontres utiles et de qualité pour affermir ces liens.

Dans l'attente, je conclurai mon propos en remerciant les services de l'ambassade pour la préparation de ce colloque et en formulant le vœu qu'il puisse placer les relations entre l'Ukraine et la France sous les meilleurs auspices pour l'année qui s'ouvre.

## **Intervention de S.E. M. Oleg SHAMSHUR**

Messieurs les sénateurs,  
Messieurs les députés,  
Vos Excellences,  
Chers amis,

Tout d'abord je voudrais remercier Monsieur le Sénateur Hervé Maurey, président du groupe d'amitié France-Ukraine, pour nous avoir accueillis au Sénat.

Notre rencontre aujourd'hui est dédiée au 25ème anniversaire des relations diplomatiques entre la France et l'Ukraine.

Le 24 janvier 1992 eut lieu la première visite d'une délégation du Quai d'Orsay à Kiev et la signature du Protocole sur l'établissement des relations diplomatiques entre nos deux pays.

La France a été parmi les premiers pays d'Europe occidentale à reconnaître l'indépendance de l'Ukraine.

Dans ce temps d'épreuves, lorsque l'Ukraine doit à nouveau défendre son indépendance, le peuple ukrainien se réjouit d'avoir à ses côtés un partenaire fiable comme la France.

En avant-garde des efforts diplomatiques dans le cadre du « format Normandie », la France s'est considérablement investie pour défendre la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine, et l'épauler sur le chemin des réformes.

Je tiens à exprimer notre gratitude pour ce soutien.

Nous attachons une grande importance au développement des partenariats et des relations de confiance avec la France.

En tant qu'Ambassadeur, j'apprécie beaucoup l'intensité de la coopération entre nos pays et le respect mutuel dans notre dialogue.

Je suis convaincu qu'il bénéficiera de larges perspectives dans l'avenir.

Bien sûr, un partenariat réussi nécessite de la volonté et des efforts en continu, donc nous avons du travail à faire.

Aujourd'hui braquons les projecteurs sur nos réussites et nos intérêts communs.

La mise en œuvre de ce potentiel considérable, au niveau bilatéral ainsi que multilatéral, répond pleinement aux intérêts de nos deux nations.

J'espère que la situation interne dans nos pays, ainsi que l'évolution de l'agenda mondial nous permettra de coopérer efficacement et de regarder vers l'avenir avec optimisme.

## Intervention de M. Oleksyi HONCHARENKO

Honorables parlementaires,  
Chère Madame la Directrice, Excellences,  
Mesdames et Messieurs,  
Chers amis,

Je remercie sincèrement les organisateurs pour l'invitation et l'occasion de prendre la parole devant une audience aussi respectable.

Si j'entreprends cette démarche, c'est parce que je suis convaincu que dans cette salle se sont réunis les amis de l'Ukraine, ceux qui ont déjà fait de gros efforts pour l'édification de relations franco-ukrainiennes et ceux qui ont à cœur le futur de ces relations.

Comme l'un des dirigeants du groupe d'amitié « Ukraine-France » je constate que nous prêtons une attention particulière à la coopération avec les milieux parlementaire français.

La future visite de la délégation de l'Assemblée nationale, conduite par mon cher collègue Monsieur Remi Pauvros, aura lieu dans deux semaines. Et en mai nous accueillerons mon cher collègue le sénateur Monsieur Hervé Maurey.

À cet égard, je voudrais souligner encore une fois que l'Ukraine est ouverte pour le dialogue dans tous les formats possibles.

Aujourd'hui, on n'est qu'à un pas de détruire le mur qui sépare l'Ukraine de la reste de l'Europe pendant plusieurs siècles. Il s'agit de la décision des pays de la zone Schengen d'introduire le régime sans visa pour les citoyens ukrainiens.

Je demande votre soutien pour prendre au plus vite possible la décision définitive à ce sujet. Une telle décision commencera le printemps européen véritable contre le soi-disant « printemps russe » qu'on a essayé de nous imposer par le sang.

Pour de nombreux Ukrainiens et en particulier pour ceux qui sont impliqués professionnellement dans la coopération bilatérale, la France – et je voudrais mettre l'accent sur ce point – est un pays qui dans sa politique extérieure comme dans son quotidien a toujours un visage, un style et un charme uniques.

Et je voudrais dire à ce propos qu'ensemble nous sommes capables de régler tous les problèmes.

Pour conclure, permettez-moi de remercier tous ceux qui soutiennent l'Ukraine dans cette délicate période et vous souhaiter la paix, la sécurité et la prospérité.  
Je vous remercie de votre attention !